



UNE « ENTREVUE » AVEC LA DIRECTION EN DÉBUT D'ANNÉE ?

Si vous êtes une enseignante ou un enseignant à la FGJ et que vous obtenez un poste en voie de permanence sans avoir été préalablement inscrit à la liste de priorité, il se pourrait que votre direction vous convoque à une « entrevue ».

Si tel est votre cas, il est **IMPORTANT** de téléphoner rapidement à l'Alliance afin de connaître vos droits.

● **Frédéric Pilon, conseiller**



© wonderlane / Unsplash

UN RETOUR À LA NORMALE ? — BIS

Ce titre est exactement le même que celui utilisé dans le premier éditorial de l'année 2020-2021. La réponse à cette question était évidemment non... Bien que cette rentrée n'ait rien à voir avec ce que nous avons vécu l'an dernier, nous devons toutefois malheureusement mettre un bémol sur un retour à la normale, que laissait présager le gouvernement à la fin de l'année scolaire. Nous devons ainsi vivre avec certaines consignes de sécurité liées à la pandémie, particulièrement avec l'arrivée d'une quatrième vague.

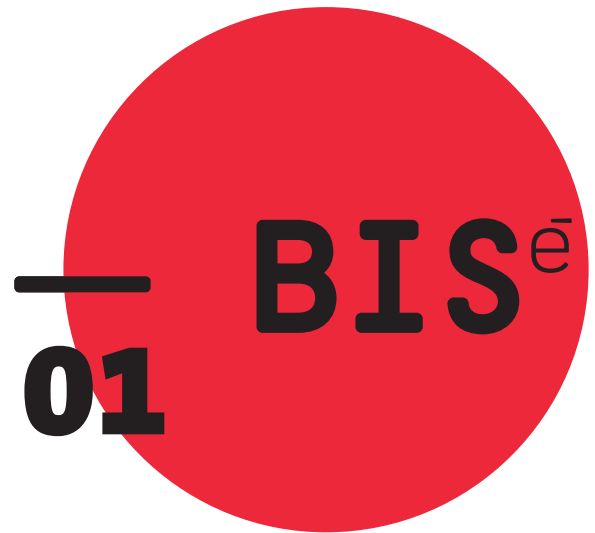
Cela dit, certaines d'entre elles ont disparu : il n'y aura entre autres plus de bulles-classes et plus d'enseignement en alternance au secondaire — pour le moment en tout cas, puisque cela peut aussi changer. Ce sont de bonnes nouvelles ! Cela contribuera certainement à alléger la tâche des enseignantes et des enseignants et sera aussi bénéfique pour les élèves.

Je souhaite sincèrement que vous trouviez un certain équilibre dans tout ça, cette année. Que vous réussissiez à accomplir votre tâche, sans vous épuiser au travail. Que vous éprouviez du plaisir et de la satisfaction dans votre profession.

VOTRE SÉCURITÉ AVANT TOUT

De notre côté, nous continuerons à travailler sans relâche pour assurer la santé et la sécurité de toutes et tous. Nous porterons une attention particulière sur l'état de la ventilation dans les établissements. Nous le savons, les édifices du CSSDM sont vieux, vétustes et la qualité de l'air laisse à désirer. Ce dossier, mis encore plus en lumière avec la pandémie, traîne depuis déjà trop longtemps. Et encore une fois, le gouvernement est en retard. Il vient tout juste de lancer les appels d'offres pour doter les classes de détecteurs de CO₂. Nous suivrons bien sûr attentivement ce dossier au cours des prochains mois. Nous veillerons surtout à ce que des mesures appropriées soient prises pour corriger les lacunes. Parce que c'est bien beau mesurer les taux de CO₂, mais encore faut-il trouver des solutions et les régler les problèmes une fois pour toutes !

Par ailleurs, le taux de vaccination global dans les écoles est encourageant. Nous savons cependant que le taux visé de 75 % d'élèves vaccinés n'est pas atteint dans bien des écoles montréalaises. Il serait primordial de savoir si les mêmes règles sanitaires seront appliquées dans les écoles qui ont atteint la cible. C'est pourquoi nous suivrons de façon rigoureuse l'évolution de la situation dans les établissements de Montréal. Nous ne ménagerons aucun effort pour assurer la santé et la sécurité des profs. J'encourage aussi tous les membres à aller se faire vacciner, si ce n'est déjà fait.



VIE SYNDICALE

L'année 2021-2022 s'amorce avec une nouvelle équipe unie et solidaire au sein du Conseil d'administration. Nous dévoilerons, au cours des prochaines semaines, notre plan triennal, les objectifs que nous comptons poursuivre et les enjeux en cours. La rédaction des textes de l'*Entente nationale* devrait se terminer sous peu, pour une signature au cours de l'automne. Ce sera également une année de colloque et de congrès. La vie syndicale continue et demeure d'une très grande importance. C'est pourquoi la formation d'une équipe syndicale dans chacun des établissements est primordiale (voir article en page 2) !

Nous devons également former sous peu les comités statutaires et les comités syndicaux. J'invite chacune et chacun d'entre vous à se mobiliser et à s'engager.

Si vous ne pouvez vous joindre à cette équipe ou à l'un ou l'autre des comités, vous pouvez tout de même contribuer en nous alimentant d'informations liées aux problématiques dans votre établissement, afin que nous puissions les dénoncer et agir. Nous avons besoin de vous !

Je vous invite encore une fois à partager vos préoccupations avec vos personnes déléguées et avec le membre du Conseil d'administration de l'Alliance responsable de la vie syndicale de votre établissement. Notre mobilisation et notre solidarité sont requises !

Au nom de toutes et de tous les membres du Conseil d'administration de l'Alliance, je vous souhaite une rentrée agréable et sécuritaire !

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

En vue de la prochaine année scolaire, l'Alliance vous encourage à vous doter d'une équipe syndicale forte. Il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace, notamment en ce temps de pandémie où le retour à la normale n'est pas acquis. Nous vous demandons donc d'élire les membres qui vous représenteront à titre de personnes déléguées, ainsi qu'au sein des autres comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA). Dans le même souci écologique d'économie de papier que l'an dernier, les formulaires de nomination ne seront pas livrés dans les écoles, mais pourront

être remplis directement sur la page [FORMULAIRES ET OUTILS](#) du site de l'Alliance.

Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui ou demain, à l'élection de vos représentants.

Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA. Il faudra aussi, en conformité avec l'article 4-2.00 de la *Convention collective locale*, établir vos modalités de participation sur les objets prévus dans la LIP.

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez la brochure *ROC — Rôle de l'équipe syndicale*. Au besoin, n'hésitez pas à contacter le membre du Conseil d'administration responsable de la vie syndicale [de votre établissement](#).

● Patrick Trottier, vice-président

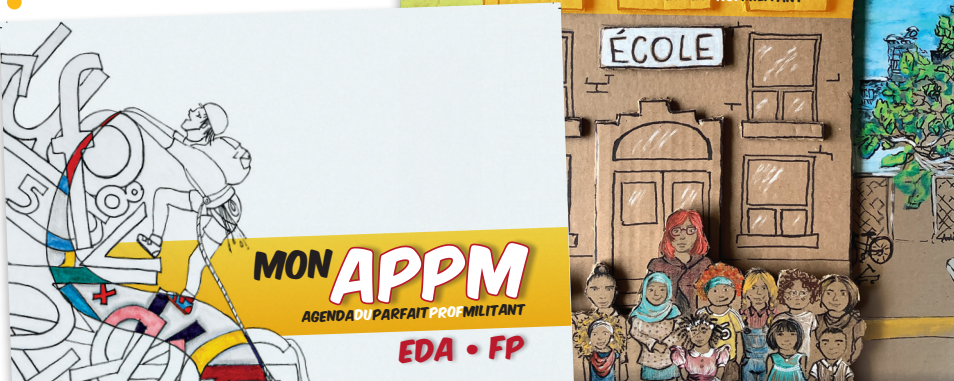


COMMANDE D'AGENDAS

Il est encore possible de commander *Mon APPM*, un agenda conçu pour les membres de l'Alliance. Il suffit de remplir ce [formulaire](#). Dans un souci d'offrir un produit plus complet, des modèles à imprimer (plan de classe, liste de groupe, coordonnées importantes, fiches individuelles des élèves, etc.) sont disponibles [dans le site](#) de l'Alliance (dans le bas de la page).

Pour toute question concernant votre commande, contactez communications@alliancedesprofs.qc.ca.

En espérant que cet outil vous sera des plus utile !



INFORMATIONS CONCERNANT VOS ÉLÈVES À RISQUE ET HDAA UNE OBLIGATION DE LA DIRECTION

Au plus tard le 15 septembre, la direction de votre école a l'obligation de vous transmettre tous les renseignements concernant vos élèves à risque et HDAA, et ce, en vertu de la clause 8-9.01 B) de l'*Entente nationale*. Ces renseignements comprennent notamment la liste des élèves reconnus par un code de difficulté ou de handicap. Vous devez également être informés du nom des élèves qui ont un dossier d'aide particulière (DAP). Vous pourrez alors avoir accès à ce dossier et ainsi prendre connaissance, par exemple, des plans d'intervention qui ont été élaborés ou des évaluations-diagnostic effectuées. Cette obligation s'applique également dans les 15 jours ouvrables suivants l'intégration d'un élève en classe ordinaire ou l'arrivée d'un élève en classe spécialisée.

N'oubliez pas de consulter vos collègues afin de vérifier si les élèves qui avaient un code de difficulté ou de handicap au 30 juin dernier sont encore reconnus sur vos listes de cette année.

● Roberto D'Amico, conseiller

CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE

Comme cela a été communiqué en juin dernier, le camp d'éducation syndicale de la FAE se tiendra à l'Estrimont du **14 au 16 octobre** prochain. Cette année, l'événement visera particulièrement à outiller la relève. Les personnes souhaitant s'impliquer et ayant peu ou pas d'expérience syndicale ne doivent donc pas hésiter à s'inscrire !

Au menu, des formations et des conférences variées qui contribueront à forger votre syndicalisme. C'est une occasion en or de réseauter avec vos camarades de l'Alliance et des autres syndicats affiliés à la FAE.

Remplissez ce [formulaire](#) **avant midi le 10 septembre** pour participer. Les places sont limitées ! L'hébergement est inclus et des options de transport seront offertes aux personnes qui n'ont pas de voiture. Les membres retenus seront avisés le lundi 13 septembre.

● Élyse Bourbeau, vice-présidente